

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01822

Numéro SIREN : 517 689 261

Nom ou dénomination : 4 TOURS INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2020 sous le numéro de dépôt 10152



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE														
Désignation de la société:			Adresse du siège social:											
4 TOURS INVEST SAS			56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96 13770 VENELLES											
SIRET	5	1	7	6	8	9	2	6	1	0	0	0	1	7
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:											

REGIME FISCAL DES GROUPES														
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)														
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante														
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:														
SIRET														

B ACTIVITE														
Activités exercées		LOCATION COMEMRCIALE										Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)														
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%			0		Bénéfice imposable à 28%		112 602		Déficit			
Bénéfice imposable à 15%		38 120		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %										
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%					PV à long terme imposables à 19%							
		Autres PV imposables à 19%					PV à long terme imposables à 0%					PV exonérées (art. 238 quinquies)		
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches														
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Pôle de compétitivité, art. 44 undecies						
Entreprises nouvelles, art 44 septies				Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies						
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Autres dispositifs						
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies										
				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %						
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W														

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)														
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt														
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.														

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)														
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%														
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)														
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre														
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée										Nom				
										NIF				
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre														
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe										Nom				
										NIF				

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE														
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé								

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .																			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:										Nom et adresse du conseil:									
BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPE																			
4 PLACE BARTHELEMY NIOILLON 13100 AIX EN PROVENCE Tél:										Tél:									
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)									Identité du déclarant:						
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:										Date: 06/04/2020					Lieu: VENELLES				
										Qualité et nom du signataire:									
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné															Signature				

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2020

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)			

I

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
				5	6	7	8

J

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise :		4 TOURS INVEST SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE		13770 VENELLES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		51768926100017				Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		131122019		N-1	
						131122018			
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net	
		1		2		3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO		388 196		388 196	
	Constructions	AP		AQ		909 628		1 783 832	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU					
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH		BI					
	TOTAL (II)		BJ		BK		909 628		2 172 028
						2 293 543			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		20 906		34 508	
	Autres créances (3)	BZ		CA		759		20 341	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF		CG		472 084		483 939	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		380		765	
	TOTAL (III)	CJ		CK		20 906		507 731	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		IA		930 533		2 679 759	
						2 846 699			
Renvois :		(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	
CR									
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :420...000.....)			DA	420 000	420 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC				
	Réserve légale (3)			DD	42 000	42 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	414 422	348 305		
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	113 475	66 116		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	989 897	876 422		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 540 960	1 828 714		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	90 154	98 833		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX		3 200		
	Dettes fiscales et sociales			DY	50 718	34 256		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	8 030	5 274		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	1 689 862	1 970 277		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 679 759	2 846 699		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	448 660	1 970 277	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS Néant *

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF			
		services*	FG	324 213	FH		FI	324 213	334 724	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	324 213	FK		FL	324 213	334 724	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	79 825	103 542	
	Autres produits (1) (11)						FQ		0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	404 038	438 267	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	52 263	53 611	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	40 162	39 479	
	Salaires et traitements*						FY			
	Charges sociales (10)						FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	121 515	122 344	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	20 906	32 672
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	16 920	30 575	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	251 766	278 682	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	152 272	159 585		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	745	300	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	745	300	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	42 261	49 435	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	42 261	49 435	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(41 516)	(49 135)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	110 757	110 449		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	1	43	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	39 966	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	39 967	43	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	2	25 547	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	0	0	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	2	25 547	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	39 965	(25 504)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	37 247	18 829	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	444 751	438 610	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	331 276	372 493	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	113 475	66 116	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX		
	(9)	Dont transferts de charges									RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1	47 153	52 221
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A6		obligatoires	A9			A3			
				A8		dont cotisations Madelin	A7			A4			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) Cf état annexe									Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels 39 966		
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise :

4 TOURS INVEST SAS

31/12/2019

[illegible]

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS												Néant		*				
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1			Augmentations							
											Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3					
INCO	Frais d'établissement et de développement TOTAL I						CZ				D8			D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II						KD				KE			KF				
CORP	Terrains						KG	388 196			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9			KJ	2 582 973			KK			KL		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1			KM				KN			KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2			KP	110 486			KQ			KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3			KS				KT			KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV				KW			KX			
		Matériel de transport *						KY				KZ			LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB				LC			LD			
		Emballages récupérables et divers *						LE				LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH				LI			LJ				
	Avances et acomptes						LK				LL			LM				
	TOTAL III						LN	3 081 655			LO			LP				
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence						8G				8M			8T			
		Autres participations						8U				8V			8W			
Autres titres immobilisés						1P				1R			1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T				1U			1V					
TOTAL IV						LQ				LR			LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	3 081 655			ØH			ØJ					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCO	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN			CØ			DØ			D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO			LV			LW			1X				
CORP	Terrains				IP			LX			LY	388 196		LZ	388 196			
	Constructions	Sur sol propre				IQ			MA			MB	2 582 973		MC	2 582 973		
		Sur sol d'autrui				IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS			MG			MH	110 486		MI	110 486		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ			MK			ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU			MM			MN			MO			
		Matériel de transport				IV			MP			MQ			MR			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW			MS			MT			MU			
		Emballages récupérables et divers *				IX			MV			MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			NA			NB				
	Avances et acomptes				NC			ND			NE			NF				
	TOTAL III				IY			NG			NH	3 081 655		NI	3 081 655			
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU			M7			ØW			
		Autres participations				IØ			ØX			ØY			ØZ			
Autres titres immobilisés				I1			2B			2C			2D					
Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E			2F			2G					
TOTAL IV				I3			NJ			NK			2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4			ØK			ØL	3 081 655		ØM	3 081 655				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9 |

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUDE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUDE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	695 758	PN	111 979	PO		PQ	807 737
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	92 354	PW	9 537	PX		PY	101 891
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	788 112	QV	121 515	QW		QX	909 628
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	788 112	ØP	121 515	ØQ		ØR	909 628

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques nat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	32 672	6U	20 906
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Z	7A
TOTAL III		7B	32 672	TY	20 906
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	32 672	UB	20 906
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	20 906	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ		UK
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS										Néant ☐		*		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL UP UT VA UX Z1 UY UZ VM VB VN VP VC VR VS VT VD VE VF			UM UR UV UN US UW VU VV			UN US UW VV			
	Prêts (1) (2)													
	Autres immobilisations financières													
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA									
	Autres créances clients				UX	55 414		55 414						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				Z1									
	Personnel et comptes rattachés				UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB									
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
		Divers			VP									
	Groupe et associés (2)				VC									
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	759		759							
Charges constatées d'avance				VS	380		380							
TOTAUX				VT	56 553		VU	56 553		VV				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y										
Autres emprunts obligataires (1)				7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	1 386 899		267 493		1 119 406					
		à plus de 1 an à l'origine		VH	154 061		32 265		116 720		5 076			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	90 154		90 154							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B										
Personnel et comptes rattachés				8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D										
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E	18 415		18 415							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	32 303		32 303							
		Obligations cautionnées		VX										
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J										
Groupe et associés (2)				VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	8 030		8 030							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2										
Produits constatés d'avance				8L										
TOTAUX				VY	1 689 862		VZ	448 660		1 236 126		5 076		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	15 399		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	311 313		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9												
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE														
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	113 475												
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE				WB												
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG				XE												
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB	)															
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				XW												
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ																
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY													
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	37 247												
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7				K7								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)									I8											
				- imposées au taux de 0 %									ZN											
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme									WN											
- Plus-values soumises au régime des fusions									WO															
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR														
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ										
				Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8													
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1														
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3														
										WR	150 722													
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE														
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WS														
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT														
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)									WV											
				- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)									WH											
				- imposées aux taux de 19 %									WP											
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WW											
				- imputées sur les déficits antérieurs									XB											
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6													
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ													
	Régime des sociétés mères et des filiales *			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations						2A	)			XA										
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX														
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY													
	Majoration d'amortissement *										XD													
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			XF												
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA															
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC															
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC																
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS														
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)			X9				Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI			XG									
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2														
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II														
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			bénéfice (I moins II)			XI	150 722						XJ											
			déficit (II moins I)																					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL																		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	150 722						XO											

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

4 TOURS INVEST SAS

31/12/2019

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☒ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW		
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	66 116		Dividendes			ZE								
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions			ZF								
							Report à nouveau			ZG								
	TOTAL I			OF	66 116		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	66 116						
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		)	YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	2 800		3 147							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8		)	XQ										
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	1 048		1 300							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	21 671		20 204							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		)	ST	26 744		28 961							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	52 263		53 611							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	1 600		1 616							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		)	9Z	38 562		37 863							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	40 162		39 479							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers							YY	79 995		77 159							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	8 141		9 322							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*							OB										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK			%		%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL					
						Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO					
						Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS					Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS								
Effectif moyen du personnel * :					YP			
dont apprentis					YF			
dont handicapés					YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	324 213		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT			
TOTAL 1					OX	324 213		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE			
Subventions d'exploitation reçues					OF			
Variation positive des stocks					OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI	47 153		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT	1		
TOTAL 2					OM	47 154		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)								
Achats					ON			
Variation négative des stocks					OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	52 263		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	16 920		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY			
TOTAL 3					OJ	69 183		
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	302 184		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	302 184		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	324 213	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX			
Période de référence			GY	01/01/2019	GZ	31/12/2019		
Date de cessation					HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 5 1 7 6 8 9 2 6 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4 TOURS INVEST SAS

ADRESSE (voie) 56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96

CODE POSTAL 13770 VILLE VENELLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 4 728

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique AURIOL Prénom(s) FREDERIC

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 4 728

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 135 Voie CHEMIN DES GAILLES

Code postal 13770 Commune VENELLES Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

5 1 7 6 8 9 2 6 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

4 TOURS INVEST SAS

ADRESSE (voie)

56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96

CODE POSTAL

13770

VILLE

VENELLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
					Euros	%
TERRAINS	388 196		388 196			
21100000 TERRAIN VENELLES	388 196		388 196			
CONSTRUCTIONS	1 783 832		1 905 347		121 515	6.38
21310000 BATIMENTS VENELLES	2 582 973		2 582 973			
21350000 CONSTRUCTø AAI	110 486		110 486			
28130000 AMORT.BATIMENTS VENELLES	807 737		695 758		111 979	16.09
28135000 AMORT. AAI. CONSTRUCTø VENELLE	101 891		92 354		9 537	10.33
Total II	2 172 028		2 293 543		121 515	5.30
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	34 508		48 111		13 603	28.27
41100000 CLIENTS	55 414		60 467		5 053	8.36
41600010 SHAPE CRYO DOUTEUX			12 715		12 715	100.00
41600020 SHAPE ATTITUDE DOUTEUX			7 601		7 601	100.00
49100000 PROV. DEPR. COMPTES CLIENTS	20 906		32 672		11 766	36.01
AUTRES CREANCES	759		20 341		19 581	96.27
44400000 IMPOTS SUR LES SOCIETES			20 291		20 291	100.00
44585500 TVA DEDUCTIBLE A REGUL/CA3			50		50	100.00
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	759				759	
DISPONIBILITES	472 084		483 939		11 855	2.45
51200000 CREDIT AGRICOLE VENELLES	106 382		93 484		12 898	13.80
51210000 CAISSE EPARGNE VENELLES	68 182		45 680		22 501	49.26
51220000 CE COMPTE EXCEDENT PROFESSø	297 520		344 775		47 255	13.71
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	380		765		385	50.31
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	380		765		385	50.31
Total III	507 731		553 156		45 425	8.21
TOTAL GENERAL	2 679 759		2 846 699		166 940	5.86

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
					Euros	%
CAPITAL	420 000		420 000			
10100000 CAPITAL SOCIAL			420 000		420 000-	100.00-
10130000 CAPITAL SOCIAL	420 000				420 000	
RESERVE LEGALE	42 000		42 000			
10610000 RESERVE LEGALE VENELLES	42 000		42 000			
AUTRES RESERVES	414 422		348 305		66 116	18.98
10681000 AUTRES RESERVES VENELLES	414 422		348 305		66 116	18.98
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	113 475		66 116		47 359	71.63
Total I	989 897		876 422		113 475	12.95
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 540 960		1 828 714		287 755-	15.74-
16410000 PRET 8179087 2 429 180.34/CE	1 386 899		1 647 612		260 713-	15.82-
16420000 AMORT. EMPRUNT 375000 _ 03/10	154 061		181 103		27 042-	14.93-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	90 154		98 833		8 679-	8.78-
16500000 DEPOTS CAUTIONN. RECUS	87 379		95 538		8 159-	8.54-
16880000 INTERETS COURUS	2 776		3 295		519-	15.76-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES			3 200		3 200-	100.00-
40100000 FOURNISSEURS			3 200		3 200-	100.00-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	50 718		34 256		16 462	48.06
44400000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	18 415				18 415	
44551000 TVA A DECAISSER	18 916		12 368		6 548	52.94
44572000 TVA COLLECTEE à 20%	9 864		18 491		8 627-	46.66-
44573000 TVA/CLT DOUTEUX	3 397		3 397			
44585500 TVA DEDUCTIBLE A REGUL/CA3	127				127	
AUTRES DETTES	8 030		5 274		2 756	52.27
46860000 CHARGES A PAYER	8 030		5 274		2 756	52.27
Total IV	1 689 862		1 970 277		280 415-	14.23-
TOTAL GENERAL	2 679 759		2 846 699		166 940-	5.86-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	324	213	334	724	10 511	3.14
70600001 LOYER 4 TOURS SCA	43	135	42	056	1 079	2.57
70600011 LOYER PAPA DINE LOT 0001	3	333	10	000	6 667	66.67
70600100 LOYER NATUR HOUSE LOT 902	18	073	17	520	553	3.16
70600110 LOYER BRUNO LOT904	21	007	20	362	645	3.17
70600200 LOYER TASSE AUX AROMES L905	8	083	3	274	4 809	146.87
70600300 LOYER MURANO LOT 906	5	720	21	574	15 854	73.49
70600310 LOYER FIZZ L906	16	538			16 538	
70600400 LOYER NIKOLAOS LOT 908	5	579	18	664	24 244	129.89
70600410 LOYER MIL L908	10	954			10 954	
70600500 LOYER MOD'N SPORT LOT 911	54	018	52	359	1 659	3.17
70600600 LOYER LA LUNETTERIE LOT 912	22	869	22	240	629	2.83
70600700 LOYER PATISserie SEGOND LOT913	18	647	18	090	556	3.08
70600810 LOYER FIORE LOT914	19	430	17	899	1 531	8.55
70600900 LOYER JADE D'ASIE LOT 915	37	115	36	380	734	2.02
70601000 LOYER CONCEPT STORE/KILIB L916			3	282	3 282	100.00
70601110 LOYER ANCESTRALE L930	12	382	1	989	10 393	522.47
70601200 LOYER ATOMIC STORE L940	14	807	14	544	264	1.81
70601500 LOYER SHAPE CRYO LOTB15			4	580	4 580	100.00
70601600 GEYA SPORTS LOYER	6	704	19	897	13 192	66.30
70601700 MYOTEC LOYER	16	977	10	014	6 963	69.53
Chiffre d'affaires NET	324	213	334	724	10 511	3.14
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	79	825	103	542	23 717	22.91
78174000 REPRISES PROVø CREANCES CLT	32	672	51	321	18 649	36.34
79100000 TRANSF. CHG. EXPLOITATION		881		284	1 165	410.60
79100009 PROVø/CH.PAPA DINE		660		687	1 347	196.10
79100011 PROVø CHARGES PAPA DINE L0001		864	4	728	3 865	81.73
79100100 PROVø/CH. NATUR HOUSE LOT902	2	441	3	528	1 087	30.80
79100110 PROVø/CHARGES BRUNO LOT 904	3	440	2	675	765	28.60
79100200 PROVø/CH.TASSE AROMES LOT905	1	285		288	997	345.59
79100300 PROVø/CH. MURANO L906		946	3	217	2 272	70.61
79100310 PROVø/CH. FIZZ L906	2	406			2 406	
79100400 PROVø/CH. NIKOLAOS LOT908		987	3	154	4 141	131.31
79100410 PROVø/CH. MIL L908	1	784			1 784	
79100500 PROVø/CH. MOD'N SPORT LOT911	7	225	7	121	105	1.47
79100600 PROVø/CH.LA LUNETTERIE LOT912	3	170	3	151	18	0.58
79100700 PROVø/CH.RIEDERER LOT913	2	541	2	502	39	1.56
79100810 PROVø/CH FIORE LOT914	2	628	2	591	36	1.39
79100900 PROVø/CH.LE JADE D'ASIE LOT915	11	134	10	094	1 040	10.31
79101000 PROVø/CH.CONCEPT STORE/KILIBOB		7	1	050	1 057	100.70
79101110 PROVø/CH. ANCESTRALE	2	166		250	1 916	766.47
79101200 PROVø/CHARGES KILIBOB LOT940	2	169	1	635	534	32.66
79101500 PROVø CHARGES SHAPE CRYO				776	776	100.00
79101600 GEYA PROVø/CHARGES		890	2	915	2 025	69.46
79101700 MYOTEC CHARGES	2	839	2	141	698	32.62
AUTRES PRODUITS			0		0	100.00
75800000 PDT DIVERS GESTION COURANTE			0		0	100.00
Total des Produits d'exploitation	404	038	438	267	34 228	7.81

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	52 263		53 611		1 349	2.52
60470000 ETUDES DIVERSES+ PRESTATØ			480		480	100.00
60611000 EDF VENELLES	1 573		1 409		163	11.60
60612000 EAU VENELLES	4 160		7 648		3 488	45.61
60630000 FOURN. ENTRETØ & PETIT EQUIPT	103				103	
60640000 FOURNIT. ADMINISTRATIVES	72				72	
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	2 800		2 667		133	5.00
61510000 ENTRETØREPARATØ/INSTALLATØ	10 769		12 385		1 616	13.05
61520000 ENTRETØ REPARATØMATØ IMMO	1 000		385		616	160.00
61560000 MAINTENANCE	3 196		1 903		1 293	67.96
61600000 ASSURANCE	4 954		4 369		585	13.39
62140000 PERSONNEL EXT. MIS A DISPO	1 048		1 300		252	19.38
62260000 HONORAIRES	21 017		20 113		904	4.50
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	654		91		563	617.12
62570000 RECEPTIONS	75		32		42	131.14
62600000 FRAIS POSTE TELECOM VENELLES	205		197		8	3.98
62700000 SERVICES BANCAIRES	637		633		4	0.62
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	40 162		39 479		683	1.73
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	1 600		1 616		16	0.99
63512000 TAXES FONCIERES	38 405		37 709		696	1.85
63751300 AUTRES IMPOTS LOCAUX	157		154		3	1.95
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	121 515		122 344		829	0.68
68112000 DOTØIMMOB. CORPORELLES	121 515		122 344		829	0.68
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	20 906		32 672		11 766	36.01
68174000 DOT. PROV. DEPR. CREANCES	20 906		32 672		11 766	36.01
AUTRES CHARGES	16 920		30 575		13 655	44.66
65450000 CREANCES EXERCICES ANTERIEURS	16 920		30 575		13 655	44.66
Total des Charges d'exploitation	251 766		278 682		26 916	9.66
Résultat d'exploitation	152 272		159 585		7 312	4.58
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	745		300		445	148.35
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	745		300		445	148.35
Total des Produits financiers	745		300		445	148.35
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	42 261		49 435		7 175	14.51
66110000 INT. EMPRUNTS DETTES	42 261		49 435		7 175	14.51
Total des Charges financières	42 261		49 435		7 175	14.51
Résultat financier	41 516		49 135		7 620	15.51
Résultat courant avant impôts	110 757		110 449		307	0.28
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	1		43		42	97.61
77100000 PROD. EXCEPT. OPER. GESTION	1		1		0	1.98
77200000 PRODUIT EXCEPTØEX.ANTERIEUR			42		42	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	39 966	0	39 966	NS
77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPT.	0	0	0	100.00
77880000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	39 966		39 966	
Total des Produits exceptionnels	39 967	43	39 924	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	2	25 547	25 545	99.99
67100000 CHARGES EXCEPTIONNE. OPER GEST	2	25 002	25 000	99.99
67200000 CHARGES EXCEPø/EX.ANTERIEUR		545	545	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	0	0	0	100.00
67800000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	100.00
Total des Charges exceptionnelles	2	25 547	25 545	99.99
Résultat exceptionnel	39 965	25 504	65 469	256.70
IMPOTS SUR LES BENEFICES	37 247	18 829	18 418	97.82
69500000 IMPOTS SUR BENEFICES	37 247	18 829	18 418	97.82
Total des produits	444 751	438 610	6 141	1.40
Total des charges	331 276	372 493	41 218	11.07
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	113 475	66 116	47 359	71.63

4 TOURS INVEST SAS

Cave de Venelles - 56 avenue de la Grande Bégude
13770 VENELLES

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 Juin 2020

L'an deux mille vingt et le 27 juin à 18.00 heures, les associés de la SAS « 4 TOURS INVEST », au capital de 420.000 euros se sont réunis en assemblée générale, sur convocation écrite du 07 juin 2020, dans la salle de réunion de la SCA LES QUATRE TOURS à VENELLES.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par M. Thierry BLANCHARD, en sa qualité de Président du Conseil de Direction.
M. Frédéric AURIOL et M. Gérard Beauvois associés et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.
M. Christian FAUCHER est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 39.480 actions sur les 42.000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant au moins 2/3 est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Conseil de Direction
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil de Direction sur l'exercice 2019.
- Présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2019
- Approbation des comptes et du bilan, quitus de gestion au Conseil de Direction.
- Affectation du Résultat de l'exercice.
- Possibilités d'abandon de loyers cause pandémie
- Questions diverses.

Il est donné lecture

- Du PV de la précédente AGO
- Du rapport du conseil de direction (en annexe);

La présentation de la situation locative, des comptes 2019, et du compte d'exploitation prévisionnel est faite sur
POWER POINT.

GB

FA.

4 TOURS INVEST SAS

1) Présentation des éléments du BILAN :

• ACTIF

Immobilisations :

Celles-ci se composent des éléments suivants :

- Terrains : 388 196 € à savoir le terrain acheté à la cave dans le cadre de l'achat du bâtiment et le terrain "Chevrot"
 - Constructions : 2 693 459 € (correspond aux 2 bâtiments – cave et galerie] à déduire les amortissements depuis la mise en fonction des bâtiments pour un total de 909 627 €
- Soit une immobilisation nette de 2 172 028 € (Terrain + construction).

Créances :

56 173 € dont 20 906€ provisionnés - Il s'agit de loyers dus non versés. Ce poste est dû aux difficultés de plusieurs locataires. Un état des lieux est présenté par les gérants, reprenant les diverses situations et les actions menées pour recouvrement des créances.

Disponibilités :

472 084 € correspond à de la trésorerie constituée des cautions versées par les locataires (87 379 €) des droits au Bail encaissés (+/- 120 000 € net), des résultats des exercices passés et des loyers encaissés en période de franchise de remboursements.

La trésorerie est en retrait et reste pénalisée par les difficultés de certains locataires.

• PASSIF

Capital Social : 420 000.00€

Emprunt :

- Concours bancaires : 1 540 960 € dont
 - Emprunt lié à l'achat du bâtiment Cave : solde 154 061 €
 - Emprunt lié à la construction : 1 386 899€
- Dépôts et cautions : 87 379 € cautions versées en garantie des loyers

Dettes fiscales : 32 303 € (TVA)

2) Présentation du compte de Résultat :

Produit d'exploitation : 404 038€ correspond aux loyers versés (324 213€), aux provisions sur charges (+/-48K€) et à la reprise de provision, pour un total de 79 825 €

Loyer cave +/- 43 000€ et Loyer galerie en baisse suite aux départs (Geya – Papa Dine - ...)

Charges d'exploitations : 52 263€ dont honoraires de gestion (+/- 23K€) et charges à refacturer aux locataires.

Amortissements : 121 515€ concerne le bâtiment Cave pour 1/5 environ

Impôts et Taxes : 40 162€ dont taxe foncière 38 405€

Résultat d'exploitation : il ressort à 152 272 € en baisse du fait de la baisse du montant des loyers.

Frais financiers : 42 261€ liés à l'emprunt auprès du CREDIT AGRICOLE pour la cave et à la Caisse d'Epargne pour

« Les Terrasses du CELLIER ».

Résultat exceptionnel : +39 966€ (reprise de fond CELLAR – Papa Dine)

Bénéfice net : + 113 474 € – Résultat positif après 37 247€ d'IS et en ligne avec celui budgété.

JS GB

FA kb

4 TOURS INVEST SAS

Pour l'année 2021, le CA s'établirait à 345 000€ pour un résultat net voisin de 113 K€ et nous consommerions à nouveau 35K€ de trésorerie.

Cas où un certain nombre de commerce fermeraient : (fermeture de 3 commerces ???)

Le chiffre d'affaire estimé pour 2020 tombe à 275.000€ (après une partie d'abandon de loyers) ce qui compte tenu de l'estimation de nos charges produirait un résultat net estimé de 60 000€.

Compte tenu des remboursements en capital a effectuer et en parallèle des délais de paiement accordés l'impact trésorerie serait voisin de 0.

Pour l'année 2021, le CA s'établirait à 292 000€ pour un résultat net voisin de 75 K€ et nous consommerions à nouveau 70 K€ de trésorerie –dans ce cas il serait vraisemblablement sage de prévoir une diminution des annuités.

Nous avons demandé un remboursement de crédit plus élevé en 2017 qui doit nous permettre de « clôturer » nos emprunts en 2024 au lieu de 2029. Toutefois si la situation actuelle devait perdurer nous serions peut-être amenés à demander une révision des mensualités.

Le point mort de résultat (Bénéfice=0) correspond à environ 200 000 € de CA soit taux de remplissage <60% - dépassé à l'heure actuelle (correspond à la location du rdc seul).

Ce point mort compte tenu du remboursement en capital à effectuer créerait néanmoins un déficit de trésorerie de +/-150.000€ notre trésorerie est suffisante pour l'absorber pendant 2 ans environ.

Le point mort de trésorerie (amortissements + résultat net = remboursement en capital) supérieur à 100% de taux de remplissage, mais la consommation de trésorerie sur les dernières années était prévue.

Il est proposé de maintenir un niveau fort de remboursement tant que la trésorerie reste positive.

En conclusion : Quelques locataires en situation difficile, mais ne remettent pas en cause le projet. La pandémie pourrait avoir des répercussions importantes sur la restauration, les autres commerces devraient pouvoir survivre si leur situation financière était satisfaisante avant (?)

Puis le Président déclare la discussion ouverte et invite les participants à poser les questions qu'ils souhaitent sur les comptes et le projet

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1. Première résolution : approbation des comptes et quitus au Conseil de Direction après présentation des comptes
 - approbation des comptes tels que présentés Approuvé à l'unanimité.
 - quitus aux membres du conseil Approuvé à l'unanimité.

2. Deuxième résolution : Affectation du résultat
 - Résultat courant + 113 474€
 - Propositions concernant le résultat courant : Affectation aux autres réserves Approuvé à l'unanimité.

3. Troisième résolution : Approbation des conventions réglementées : Sans objet

4. Quatrième résolution : Indemnité compensatrice du temps passé par les membres du conseil : Sans objet

GS

GB

FA

4 TOURS INVEST SAS

3) Situation post pandémie :

PAPILLES CORNER: solde 8 093.99 € (loyer et charges T2+ 279 € T1)

IORE – MMA: loyers réglés par prélèvement – loyers soldés

MILLE FEUILLES: solde 8 566.40 € = L&C T2 / 6 566.40 € + 2 000 € T1

NATUR HOUSE: solde dû : 6 255.72 € (L&C T2)

LA TASSE AUX AROMES: solde dû : 6 637.43 € (L&C T2)

LA LUNETTERIE: solde dû : 7 832.86 € (L&C T2)

CAPELLIS: solde dû 12 639.69 € = Solde L&C T2 / 5007.65 € (déduit 2 600 € fin mai) et 7 632.04 € d'arriérés, objet du commandement de payer du 11/03/2020

DELICADESSERT: solde 8 646.83 € = L&C T2 / 6 469.16 € + solde T1 2 177.67 €

CAYAGE MOD'N SPORT: solde 19 960.02 € = L&C T2 / 18 738.82 € + frais d'anciens commandement de payer

LE JADE D'ASIE: solde 23 656.09 € = L&C T2 14 385.08 € + solde T1 9 271.01 €

L'ANCESTRALE: solde 5 938.62 € = L&C T2 / 4 358.05 € et 1 580.57 € solde T1

C.E.S.V. MYO TEC: solde 5 686.80 € = T2 4 992.76 € + charges 2019

KILIBOB ATOMIC STORE: solde dû 31 017.69 €. Ils ont effectué 2 virements : 2 000 € le 11 mai et 3 000 € le 25 mai

Au Global encours +- 100,000 €

L'ensemble des associés présent est d'avis que nous aurons à faire des concessions, sur les loyers impayés.

Notre intérêt étant bien entendu que les locataires restent en place et payent leurs loyers.

Mandat est donné au conseil de Direction et à son Président de procéder à ces négociations dans le soucis des intérêts de 4 TOURS INVEST, avec les limites suivantes :

Absence pour le locataire d'un encours d'impayé antérieur au 2^{ème} trimestre 2020

Paiement normal des loyers à partir du 3^{ème} trimestre

4) Compte de résultat prévisionnel.

Les événements que nous venons de vivre rebattent les cartes.... L'établissement de prévisions s'avère compliqué.

Il faut partir d'une hypothèse où nous faisons un abandon partiel de loyer et les commerces existants « survivent » tous.

Une 2ème hypothèse peut être émise avec la fermeture de quelques-uns Sur la base de cet exercice Christian FAUCHER présente un compte de résultat prévisionnel pour 2019, en fonction de l'état des baux signés. Plusieurs hypothèses sont étudiées.

A l'heure actuelle 3 lots (au 1^{er}) restent sans affectation (ancien GEYA libéré au 31/05/2019), et les 2 lots du restaurant (Ex ANTHOCYANNE au 1^{er} également) – 1 lot a été repris très récemment par une librairie ésotérique anciennement installée à ST CANNAT. Au RDC ex NIKOLAOS a été repris par le MILLE FEUILLES.

Cas où l'ensemble des existants réussit à passer le cap :

Le chiffre d'affaire estimé pour 2020 est de 310.000€ (après une partie d'abandon de loyers) ce qui compte tenu de l'estimation de nos charges produirait un résultat net estimé de 85 000€.

A voir si nous pouvons provisionner la partie de loyer reportés sur 2021 ? si c'est le cas pour 2021

Le montant des amortissements étant de +- 121 000 euros, et le montant des remboursements en capital estimé à 136 000€ nous serions en mesure d'assurer le remboursement de nos emprunts avec une hausse de notre trésorerie (60-70K€). Toutefois il sera vraisemblablement nécessaire d'accorder des délais de paiements pour la partie des loyers due en période de confinement (estimation consommation de trésorerie 45K€).

CB FA

4 TOURS INVEST SAS

5. Cinquième résolution : renouvellement des membres du conseil de Direction :

- Sortants (cf./liste) : -Frédéric AURIOL - Roland BEAUVOIS - Thierry BLANCHARD - Emmanuel DE BARBARIN
Nb LES QUATRE TOURS est membre statutaire

- Administrateurs se représentant (cf./liste) - Frédéric AURIOL - Roland BEAUVOIS - Thierry BLANCHARD - Emmanuel DE BARBARIN

Thierry Blanchard demande si un des associés présents souhaite se présenter, aucun candidat déclaré, il propose ensuite un vote à main levée, personne ne s'y oppose.
Il suggère que le Conseil de Direction soit reconduit dans son ensemble.

Approuvé à l'unanimité.

6. Sixième résolution :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil de Direction et par délégation à son Président pour négocier des abandons de loyers dans la limite de la période de confinement ainsi que d'éventuelles baisses ponctuelles et temporaires de ces mêmes loyers – dans l'intérêt de la Société

7. Septième résolution :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs d'extraits ou de copies de procès-verbal constatant ces délibérations, pour accomplir toutes les formalités légales.

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Thierry BLANCHARD



Les scrutateurs :

Frédéric AURIOL



Le secrétaire

Christian FAUCHER



Gérard BEAUVOIS

